

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : **5213**

Société : **RAN / MUON**

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : **SADSI EL IDRASSI S.A.D**

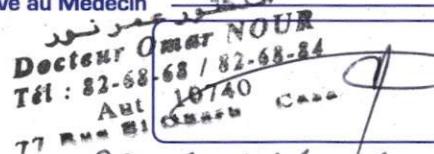
Date de naissance :

Adresse : **Residence Afaca T.B. n°2 Bd Hassan II El Ghalili
CALIFORNIE CASABLANCA**

Tél. : **06 00057750** Total des frais engagés : **H 70,60 Dhs**

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



INPE N°:
91115840

Date de consultation :

Nom et prénom du malade : **SADSI EL IDRASSI S.M.D** Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : **CASABLANCA**

08 DEC. 2022

Signature de l'adhérent(e) :



Le : **09/12/2022**

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
23/11/22	7	150	INPE N° 91115840	Dr. OMAR NOUFI Date: 23-11-22 / 10740 / 12482
23/11/22	7	150	INPE N° 91115840	Dr. OMAR NOUFI Date: 23-11-22 / 10740 / 12482

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fourisseur

PHARMACIE MAJORELLE
Coopérative Sociale N° 14
Ouled Zid - Casablanca - Tel.: 05 22 51 42

Date

Montant de la Facture

23/11/22

PHARMACIE MAJORELLE
Coopérative Sociale N° 14
Ouled Zid - Casablanca - Tel.: 05 22 51 42
Montant de la Facture: 56.00 + 14.60 = 70.60
Casablanca - Tel.: 05 22 51 42

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				<input type="text"/>
<img alt="Dental chart showing upper and lower arches with numbered teeth from 1 to 8. A coordinate system with axes D (left), G (right), H (top),				

OMNIPRATICIEN

Diplôme Universitaire en Echographie Clinique.

Diplôme Universitaire Diététique Médicale et Nutrition.

Diplôme Universitaire en Diabétologie.

Faculté de Médecine Montpellier - FRANCE.

ELECTROCARDIOGRAMME

Médecine Générale

SADSI

ER IDRISI

SADSI

Casablanca, le :

28/11/2022

الدار البيضاء، في

Lot: SL1157B
Per: 11/2025
PPV: 96DH90

PHARMACIE MAJORELLE
Coopérative Sofaca I, N° 14
Ouled Taleb, California
Casablanca Tel: 05 22 82 62 90

LOT 224273
EXP 07/25
PPV 195DH20

LOT: GA10505
PER: 09/2023
PPV: 75 DH 00

LOT: GA10518
PER: 09/2023
PPV: 75 DH 00

LOT: 1164
PER: 05/24
PPV: 41,10DH

PRV 14DH60
EXP 02/2025
LOT 1164-3

نور عمر دكتور
Doctor Nour OMAR
Tél : 02-88-68-82-68-84
AUL 10740 Casablanca

LOT 211149
EXP 04/2024
PPV 52.80DH

PHARMACIE MAJORELLE →
Coopérative Sofaca I, N° 14
Ouled Taleb, California
Casablanca Tel: 05 22 82 68 68 - 05 20 01 01 07

77, Rue El Ouardi Hay Laâyoune (en Face Marché Jemaa) - Casablanca
X16

550,00

→ Deflugant 30

A.S

195,20 → Rylax 40

A.S

75,00 x 9 → Nazair 1a

A.S

44,10 → Brunchko 1 s

A.S

14,60 → Parafus

S.V

52,80 → Oels 20ml

A.S

X16

550,00